

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 32

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

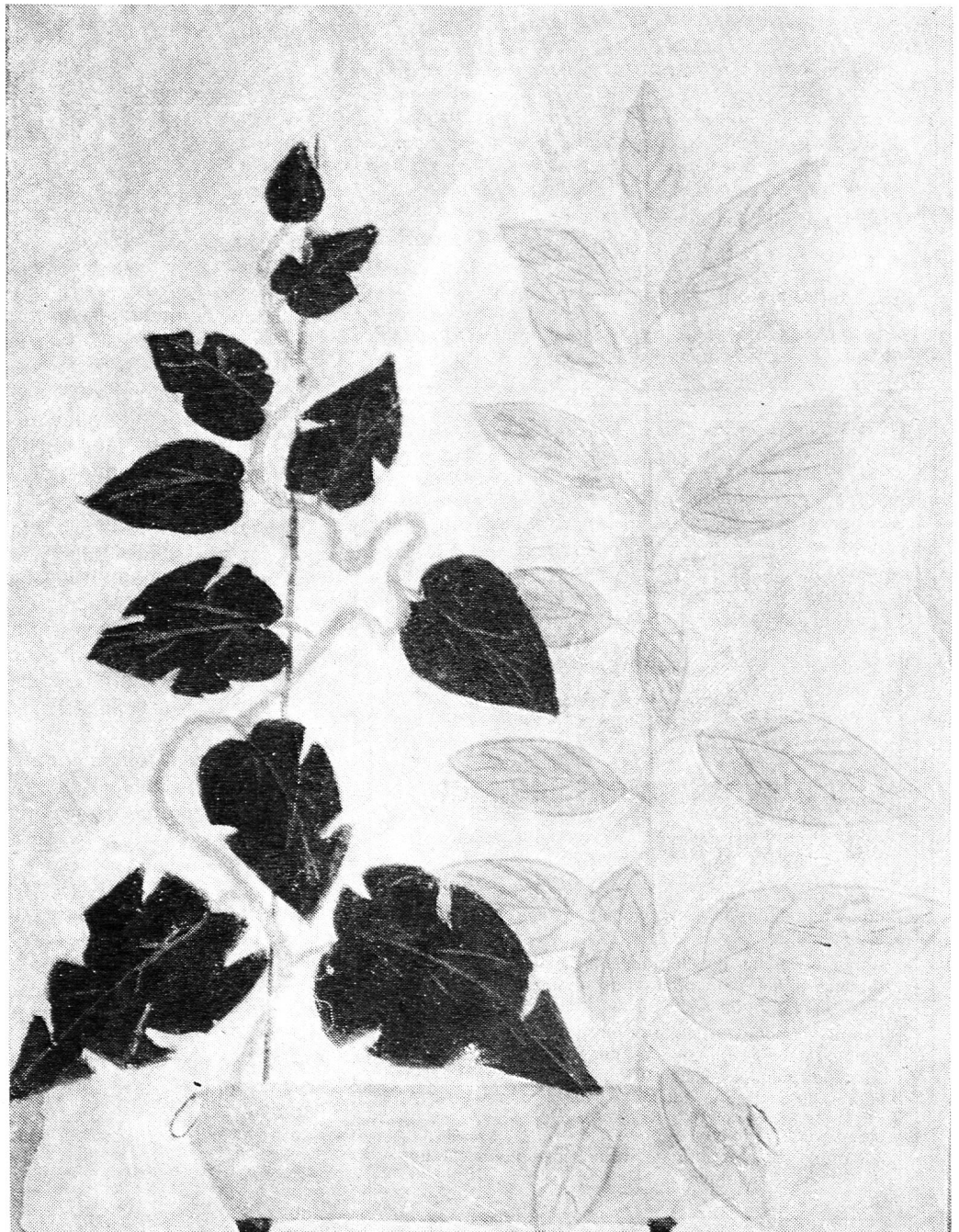
Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif



Pour favoriser efficacement l'épargne

l'Union Vaudoise du Crédit

sert

sur ses livrets nominatifs **3 ³/₄ %**

sur ses livrets au porteur **3 ¹/₂ %**

Siège social :

LAUSANNE Rue Pépinet 1

19 agences dans le canton



Les élèves aiment manger au restaurant

Une course d'école est encore plus belle si elle comprend un repas en commun dans un restaurant sympathique.

Après le grand air, les enfants aiment pouvoir se reposer et faire un bon repas à une table accueillante et dans une salle où ils sont à l'aise.

Les restaurants DSR vous offrent toujours une cuisine simple mais savoureuse, à **des prix DSR**. Et, bien sûr, une quantité de jus de fruits et d'eaux minérales, **source de santé pour tous**.

Mettez DSR à votre programme. Notre secrétariat, à Morges, 23 rue Centrale, vous renseignera sur nos conditions avantageuses.

Ils s'en souviennent



Il y a quelques semaines, vous avez montré à votre classe, dans le microscope stéréoscopique Kern, de quoi se compose une fleur de pommier. Aujourd'hui, vous êtes étonné de constater que vos élèves se souviennent encore de tous les détails. C'est que l'image stéréoscopique qu'ils ont vue de leurs deux yeux reste dans leur mémoire.

C'est pourquoi le microscope stéréoscopique Kern est un moyen extrêmement utile dans l'enseignement des sciences naturelles.

Le grossissement se choisit à volonté entre 7x et 100x. Divers statifs, tables porte-objets et éclairages offrent au microscope stéréoscopique Kern des possibilités d'emploi pratiquement illimitées. L'équipement de base est d'un prix avantageux. Il peut se compléter en tout temps comme on le désire.

Contre envoi du coupon ci-dessous, nous vous remettrons volontiers le prospectus.



Kern & Cie S.A. 5001 Aarau
Usines d'optique et de mécanique
de précision

Veillez m'envoyer s.v.p. le prospectus et le prix courant des microscopes stéréoscopiques Kern.

Nom _____

Profession _____

Adresse _____

comité central

Congrès de la Fédération générale des instituteurs belges, Namur, 1-4 juillet 1968

A maintes reprises déjà, j'ai eu l'occasion de dire tout le bien que je pense de l'atmosphère sympathique qui règne dans les congrès de la FGIB, atmosphère d'amitié et de confiance ; strictement étrangère aux préoccupations politiques et religieuses, la FGIB n'est pas une très grande association (environ 5000 membres), qui compte dans ses rangs bon nombre de retraités, et la moyenne d'âge des délégués assidus aux congrès doit être assez élevée ; les rapports qui présentent les problèmes à l'ordre du jour sont toujours rédigés avec soin, plus basés sur des considérations pratiques et des expériences vécues que sur des exposés idéologiques, et les débats sont souvent animés, voire très animés. L'autorité du secrétaire général, notre collègue Lepouse, vient seconder celle du président, quand elle ne s'y substitue pas, pour dominer les mouvements de foule et ramener le calme lors des interventions les plus passionnées et les interruptions les plus véhémentes. En bref, des séances bien vivantes, pleines de spontanéité.

Les problèmes linguistiques qui déchirent si violemment certains milieux politiques et religieux de Belgique ne jouent aucun rôle dans les associations belges d'enseignants. A la FGIB, Wallons et Flamands siègent séparément, en commissions d'études, le premier jour du congrès ; ils examinent les rapports, discutent des conclusions, puis les rapporteurs s'entendent pour présenter un texte commun ; si des divergences demeurent, les assemblées générales du congrès prennent les décisions.

La FGIB est fière de pouvoir annoncer que le congrès de 1968, à Namur, est le 106e. Peu d'associations d'enseignants dans le monde peuvent se vanter d'une aussi vénérable ancienneté ! Nos collègues de Namur avaient remarquablement organisé le congrès et ses « joies annexes » et tout fut chaleureux, car la vague de chaleur qui régna sur une bonne partie de l'Europe pendant les premiers jours de juillet rendit méritoire l'assiduité des congressistes aux séances ; celles-ci se tenaient dans les combles de l'Athénée Royal de Namur, et tous les participants en conserveront au moins le souvenir de suées étonnantes, combattues par beaucoup de bonne humeur...

Quatre objets figuraient à l'ordre du jour, dont trois ne présentaient guère du nouveau. Cette constatation n'a d'ailleurs rien de péjoratif : toutes les associations pédagogiques du monde ont ces objets inscrits à titre permanent à l'ordre du jour de presque toutes leurs réunions : les traitements, les retraites et la défense de l'école publique.

Chaque congrès, ou à peu près, dresse un nouveau barème ; on a tour à tour « accroché » les revendications des instituteurs aux traitements des autres fonctionnaires ayant approximativement la même formation et assumant les mêmes responsabilités, puis à l'échelle de rémunération du corps enseignant lui-même. Ce qui caractérise la situation actuelle, c'est le très long temps qu'il faut voir s'écouler

entre les débuts dans la fonction et le moment où l'enseignant atteint le maximum : en général entre 30 et 35 ans.

Le nouveau barème proposé ramène ce délai à 28 ans, ce qui me paraît encore bien long ! Le minimum serait de 120 000 francs belges par an, en début de carrière à 21 ans, (soit environ 10 300 francs suisses), pour s'élever de 6000 francs tous les deux ans, jusqu'au maximum, atteint à 49 ans, maximum de 204 000 francs belges (soit environ 17 540 francs suisses).

* * *

Le deuxième problème examiné est celui des retraites. Celles-ci ne sont pas basées sur une caisse de pensions établie selon des principes de capitalisation ou de répartition, mais elles sont considérées comme un traitement différé qui doit suivre automatiquement les fluctuations des traitements eux-mêmes.

C'est à 60 ans que l'enseignant des écoles maternelles, primaires, moyennes, normales, techniques et artistiques peut solliciter sa mise à la retraite. Après la guerre, la péréquation des pensions avait été admise et appliquée par le gouvernement, mais, en 1962, des prétextes budgétaires et des marchandages politiques avaient permis au Parlement d'abandonner cette mesure. Depuis 6 ans, avec persévérance, nos collègues belges réclament la suppression de la loi inique de 1962 et l'« adaptation permanente de la pension des instituteurs honoraires aux barèmes des instituteurs en activité ».

Il semble que cette année la conjoncture politique soit devenue plus favorable à cette demande ; des promesses formelles ont été faites par le ministère précédent, et les nouveaux ministres, suivis par le nouveau Parlement semblent disposés à les tenir. Bonne chance à nos amis belges !

* * *

Le troisième objet, c'est la dépense des « petites écoles ». En Belgique, la situation de l'école est très compliquée ; sans compter les écoles catholiques qui groupent la majorité de la population scolaire, l'école publique compte des écoles communales — qu'on appelle souvent les « petites écoles » — des écoles provinciales et des écoles d'Etat.

Les « petites écoles » forment tout un réseau d'écoles primaires rurales qui sont menacées et souvent anéanties par la « création pléthorique d'écoles régionales dont les bus se croisent sur leur parcours » et ce fait ne peut que nuire à l'économie et à la culture des villages « dont la plupart sont desservis par plusieurs bus scolaires qui grapillent, le long d'itinéraires sinueux, quelques élèves par ci, un autre par là ».

La FGIB, dans son ordre du jour demande qu'une école primaire communale soit maintenue dans chaque commune rurale, à condition de compter au moins 10 élèves ; en cas de suppression, l'enseignant devrait être réaffecté, par priorité, dans une école primaire de la région. Les transports scolaires devraient être strictement réglementés et rationalisés.

* * *

névralgie
refroidissements
maux de tête
rhumatisme
lumbago sciatique

prenez **KAFA** poudre ou comprimés
soulage rapidement

Le dernier problème évoqué, et qui est relativement nouveau (il fut en réalité traité dès la première séance), est celui de la semaine de cinq jours.

« Presque tous les rapports de nos sections provinciales se déclarent en faveur du régime des cinq jours par semaine. »

Les réponses vont d'un « oui » sans ambages à une prise de position plus nuancée pouvant se résumer par cette expression, qui a eu son heure de célébrité : « oui, mais... ».

Les cinq jours à l'école se situent dans la ligne des choses inéluctables, quels que soient les arguments qu'on voudrait y opposer : tel est l'avis général.

Certains voudraient saisir cette occasion pour la lier à une réforme approfondie de tout le système scolaire et pour repenser les horaires, les programmes, les méthodes, etc.

La ville d'Anvers a été autorisée par le Ministère à faire un essai de la semaine de cinq jours, dès Pâques 1968, et l'examen des résultats de cette expérience a été confié à une commission « ad hoc » ainsi qu'à l'Institut de pédagogie de l'Université de Gand, celle dans laquelle une expérience semblable, mais partielle, est en cours.

La résolution très brève de la FGIB s'associe entièrement au vœu d'étudier une réforme générale préalable des programmes, des horaires, des méthodes, mais aussi des activités parascolaires. Cette étude devrait être entreprise sans retard, avant d'introduire la semaine de cinq jours dans l'ensemble du pays.

* * *

En dehors des séances, le congrès a vu se dérouler un certain nombre de manifestations : cérémonie du dépôt de fleurs au monument aux morts de la guerre, réception à l'Hôtel de Ville, soirée intime de cabaret et de danse, réception à la Maison de la culture par une maison d'éditions scolaires, repas fraternels, sans oublier la journée du 4 juillet consacrée tout entière à une excursion dans la campagne belge, campagne peu connue, pleine de charme et de variété. Une réception surprise eu lieu à Evelette, dont le maire compte cinquante ans de secrétariat à la FGIB.

L'Ecole normale de Huy avait mis les petits plats dans les grands pour un dîner somptueux. L'excursion fut complétée par la visite d'une usine fabriquant des boulons, où la température des fours réussit à nous faire regretter la chaleur tropicale de l'extérieur !

Merci à nos collègues belges de l'amabilité de leur accueil et de leur hospitalité.

G. W.

Congrès de l'Arbeitsgemeinschaft deutscher Lehrerverbände (AGDL)

Nuremberg 4-8 juin 1968

Le Congrès de l'AGDL s'est tenu, cette année, dans la charmante ville bavaroise de Nuremberg. Bien que presque totalement détruite par les bombardements à la fin de la dernière guerre, les quartiers du centre ont été reconstruits d'après les anciens plans, ce qui leur a permis de conserver leur cachet typiquement moyenâgeux. Les séances avaient lieu dans la nouvelle Meistersingerhalle, superbe édifice d'une conception toute moderne, mais auquel des matériaux et une décoration extrêmement riches donnent un aspect très classique. Sa grande salle de conférence peut contenir plus de mille personnes avec les tables de travail, près de trois mille sans celles-ci.

Du magnifique jardin qui l'entoure, on aperçoit les célèbres arènes, de sinistre mémoire.

Les congrès de nos collègues d'Allemagne fédérale sont

des événements. Il s'agit, en fait, surtout, de l'assemblée des délégués des deux associations qui la constituent : le Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (WEG) et le Bayerischer Lehrer und Lehrerinnenverband (BLLV).

Les enseignants allemands sont en effet groupés dans une fédération : l'AGDL. Celle-ci réunit les associations des Länder affiliés au GEW (Syndicat de la science et de l'éducation, membre de la puissante Union des syndicats d'Allemagne fédérale) et les maîtres catholiques du BLLV les seuls à n'être pas syndiqués actuellement.

L'un des buts poursuivis actuellement par les dirigeants des deux associations est, d'ailleurs, de faire disparaître cette division. L'un des premiers points de l'ordre du jour comportait la discussion d'un rapport étudiant la possibilité pour le BLLV d'entrer rapidement dans le syndicat. (Il faut noter que la hiérarchie catholique du pays a une position très positive face aux problèmes du syndicalisme, ce qui pourra faciliter cette fusion.)

La conclusion de ce rapport, adopté par applaudissements recommande aux dirigeants bavarois de tout mettre en œuvre pour amener leurs membres à voter leur rattachement au GEW d'ici 1971.

L'AGDL compte quelque 130 000 membres dont 100 000 environ appartiennent au syndicat. Plus encore peut-être que le nombre de ses affiliés, c'est sa composition qui lui donne cette influence primordiale que personne ne lui conteste. Elle comprend en effet non seulement la très grande majorité des enseignants de tous les degrés, de la maternelle à l'université, mais aussi la plupart des travailleurs du secteur scientifique et de la recherche.

Elle peut ainsi trouver, dans son sein même, les experts et spécialistes les plus qualifiés et cela dans les domaines les plus variés.

Il est donc parfaitement logique que les études entreprises par l'AGDL jouissent d'une audience exceptionnelle. D'autant plus que les responsables de l'association ne lésinent pas sur les moyens : une somme de 100 000 DM a été consacrée, dernièrement, à une étude sur un seul sujet !

Les congrès sont préparés dans le même esprit ; les documents, le matériel, les possibilités offertes aux congressistes, tout le confirme (le rapport adressé par le bureau aux délégués est un ouvrage broché de 400 pages !). En plus des questions administratives, syndicales, professionnelles traitées au cours de l'assemblée des délégués, le congrès consacre deux jours à la présentation et à la discussion d'un thème général, qui va marquer profondément la politique future de l'association.

Il s'agissait, cette fois-ci, de prendre position sur le grave problème de l'aménagement du territoire et de la politique de l'éducation.

Le sujet fut introduit, le jour de la séance officielle, par un discours magistral du ministre des finances et des affaires économiques du gouvernement fédéral. Il insista particulièrement sur les implications sociales des modifications de structures industrielles et agricoles (déracinement) ainsi que sur la nécessité de se fixer de nouvelles priorités politiques, mettant au premier plan des investissements les dépenses en faveur de l'enseignement, de la formation et de l'éducation en général. Il mit toutefois ses auditeurs en garde contre la solution de facilité que serait selon lui, un simple déplacement budgétaire. A un accroissement des dépenses doit correspondre un accroissement des ressources, donc des impôts. Une politique d'austérité n'est pas une solution, dans notre monde moderne, elle mène à la récession et à la rétrogradation.

Une table ronde, à laquelle participaient des représentants de tous les milieux économiques de la nation ainsi que des membres de l'administration responsables de ces problèmes, approfondit ensuite le problème et donna un excellent

départ à la fructueuse discussion qui suivit. Voici les points saillants des thèses votées lors de ce débat :

« La Constitution proclame l'unité des conditions d'existence dans toutes les parties du territoire national. Ce qui implique un système d'éducation et de formation donnant à chaque individu les mêmes chances de se réaliser pleinement. Cette recommandation élémentaire n'a guère été prise en considération jusqu'ici. Une meilleure formation pour tous est devenue absolument nécessaire.

» Le système actuel n'est pas en mesure de satisfaire les besoins en personnel hautement qualifié, nécessaire au développement futur du pays.

» Les lacunes de notre système d'éducation doivent être comblées par une transformation fondamentale et basée scientifiquement. Une réforme partielle ne pourra pas atteindre ce but.

» L'imbrication des plans de formation et des plans d'aménagement du territoire va poser des problèmes qui doivent être résolus prioritairement par le Parlement, le gouvernement, l'administration, cela naturellement en collaboration avec les associations intéressées. »

L'assemblée a également voté à l'unanimité un manifeste virulent réclamant la mise à disposition de sommes beaucoup plus importantes pour l'éducation nationale. On y peut lire entre autres (en caractères d'un centimètre !) :

« La République fédérale allemande est un pays riche. Il vient en quatrième position pour le revenu national. Et malgré cela, la République fédérale pratique une politique d'Etat sous-développé : les dépenses qu'elle consacre à l'éducation la placent au dernier rang des pays industrialisés.

» Les dépenses pour la formation et l'éducation sont des investissements importants à long terme pour l'avenir d'un peuple, elles permettent seules d'assurer une augmentation continue du revenu national. Les recommandations platoniques des hommes politiques ne suffisent plus, des **options** politiques sont absolument nécessaires. La République fédérale allemande doit augmenter son budget dans ce domaine de façon considérable (« drastisch »), en allemand) si elle ne veut pas courir le risque de se voir placée en fin de peloton, en ce qui concerne les progrès de la science, de la technique et des services sociaux.

» Un plan de financement à long terme doit être mis sur pied dans les plus brefs délais.

» Les contraintes de notre époque ne pourront être surmontées que par une radicale augmentation des soins et de l'attention vouées à l'éducation.

» Les hommes politiques **ne doivent plus se borner à penser qu'en période d'élection** ; ils doivent oser réclamer en tous temps des citoyens les moyens matériels nécessaires à la politique qu'ils préconisent tous lorsqu'ils sont candidats. »

Le congrès a encore :
accepté une **modification des statuts** simplifiant la procédure des élections et augmentant d'une année les délais entre chaque congrès. Ceux-ci avaient lieu tous les deux ans, ils ne se tiendront que tous les trois ans à l'avenir ;

voté une importante **augmentation des cotisations** (25 %), mais après plus de six heures de combat acharné ;

renouvelé le bureau et les comités, élu un nouveau président : M. Friester, de Berlin.

A ce propos, il faut dire que si l'AGDL dispose d'un service administratif important, les dirigeants (qu'on pourrait appeler politiques) de l'association doivent eux être des enseignants en charge. Ils sont bien entendu au bénéfice des congés indispensables.

Ce n'est pas sans regret que nous avons appris la décision de notre collègue et ami Heinrich Rodenstein de renoncer à une réélection à la tête de l'AGDL et du GEW. Parfait bilingue, d'une courtoisie et d'une amabilité parfaites, le professeur Rodenstein avait conquis l'estime et l'admiration

de tous ceux qui, à l'intérieur ou à l'extérieur de son pays, avaient eu l'honneur et la chance de le connaître. Si ses collègues d'Allemagne fédérale lui doivent beaucoup, les associations internationales d'enseignants ont également une grande dette de reconnaissance envers ce militant éclairé, actif, sans préjugés, d'une ouverture d'esprit qu'on rencontre rarement, dette qui, nous le savons, ne s'éteindra jamais. Aussi, c'est avec une émotion bien compréhensible que les invités au congrès lui ont exprimé leurs vœux et leurs remerciements, lors du repas d'adieu.

J. John.

Echanges avec l'Allemagne

Quelques possibilités sont offertes pour les vacances de Noël et de Pâques. Offres écrites à André Pulfer, 1802 Corseaux, Service de placement et d'échanges de la SPR.

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Nos lecteurs trouveront ci-dessous le texte de l'allocution prononcée par M. René Maheu, directeur général, lors de la séance d'ouverture de la Conférence sur la planification de l'éducation, le 6 août 1968.

Messieurs les Ministres,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,

En vous souhaitant la bienvenue dans cette maison, je tiens tout d'abord à vous dire combien je me réjouis que votre assistance soit aussi nombreuse et si distinguée. La participation de ministres et de hauts fonctionnaires de l'éducation atteste le prix que les Etats membres attribuent à la conférence et les espoirs qu'ils placent en elle, cependant que la présence de représentants de l'Organisation des Nations Unies et d'institutions spécialisées sœurs, ainsi que des observateurs de plusieurs organisations intergouvernementales et de nombreuses organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif achève de mettre en évidence l'importance de vos travaux et leur caractère largement interdisciplinaire.

A vrai dire, beaucoup d'entre vous ont commencé à marquer leur intérêt pour cette conférence bien avant de pénétrer aujourd'hui dans cette salle. Rarement, en effet, le secrétariat a bénéficié pour la préparation d'une réunion internationale d'un concours aussi actif et aussi étendu puisque 75 Etats membres ont fait parvenir en temps utile leurs réponses au questionnaire détaillé qui leur a été adressé en juillet 1967. En outre, plusieurs commissions nationales, auxquelles je désire ici rendre hommage, ont organisé des séminaires d'experts pour examiner certains points de votre ordre du jour. Je citerai notamment les Séminaires de Banyuls et de Londres dus respectivement à l'initiative des commissions nationales française et britannique, qui ont apporté à la préparation de vos débats une contribution de qualité, dont beaucoup d'éléments ont pu être utilisés, de même que les réponses au questionnaire, dans l'élaboration du document de travail dont vous êtes saisis. Les organisations du système des Nations Unies nous ont fourni, elles aussi, une aide précieuse et, s'il ne m'est pas possible de remercier nommément chacune d'entre elles, je voudrais du moins signaler la valeur des conclusions formulées par le Groupe de travail sur la planification de la formation professionnelle que le Bureau international du travail a réuni en décembre 1967 à Genève.

Il y a déjà une douzaine d'années que l'Unesco organise des conférences régionales au niveau ministériel sur l'éducation. La première fut celle de Lima en 1956 pour l'Amérique latine ; la plus récente, qui réunissait les représentants de 36 pays d'Afrique, s'est terminée il y a dix jours à Nairobi. Toutes, j'ai à peine besoin de le rappeler, ont fait leur juste place aux questions relatives à la planification de l'éducation. Toutefois, la conférence qui vous rassemble aujourd'hui se distingue nettement de celles qui l'ont précédée. Elle n'est pas régionale mais largement internationale et elle est tout entière centrée sur la planification de l'éducation. Aussi sera-t-elle sans doute pour vous l'occasion, d'abord de faire un premier bilan mondial de l'action conduite pour le développement de l'éducation, ensuite, du moins je l'espère, de jeter les bases d'une étape nouvelle de ce développement.

Dans le bilan de l'action poursuivie jusqu'à présent, il convient, à mon sens, de mentionner en tout premier lieu l'acceptation quasi universelle que rencontre désormais la planification de l'éducation. Ce résultat n'est pas négligeable. Le temps n'est guère lointain, en effet, où beaucoup d'éducateurs voyaient dans la planification la négation de l'esprit de liberté qui est le fondement de l'éducation et où, parallèlement, de nombreux économistes regardaient l'éducation comme une activité de pure consommation, à laquelle n'étaient censés pouvoir se livrer sérieusement que les pays ayant déjà atteint un certain niveau de prospérité matérielle. Les choses ont bien changé, et tous aujourd'hui sont d'accord — la présence ici de hauts fonctionnaires de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement et de la Banque interaméricaine de développement en témoigne avec éclat — pour considérer que l'éducation est un des plus essentiels, sinon le plus essentiel, des préinvestissements, puisque l'exploitation des ressources naturelles est subordonnée — l'expérience l'a montré — à la mise en valeur des ressources humaines. Tous, en outre, comprennent que la gestion de l'entreprise en expansion rapide qu'est le système éducatif exige de nouvelles méthodes d'administration et que le développement de l'éducation dans le cadre du développement général ne saurait se concevoir sans un appareil de précision et de coordination, c'est-à-dire sans planification.

Un autre progrès intervenu depuis une dizaine d'années mérite d'être signalé. C'est que la notion même de planification de l'éducation s'est considérablement précisée et que, non sans peine du reste, certains malentendus ont pu être dissipés. Puis-je rappeler à cet égard les longues discussions, pour ne pas dire les disputes, entre les partisans de l'éducation scolaire et ceux de l'éducation non formelle, entre les adeptes du quantitatif et les tenants du qualitatif, entre ceux qui préconisaient une approche économique et ceux qui insistaient sur l'importance de la demande sociale, sans compter les querelles qui, sourdement ou ouvertement, opposaient administrateurs de type traditionnel et techniciens modernistes de la planification ? Tout cela, je le crois, est maintenant dépassé, du moins dans une très large mesure. Lorsque nous parlons de planification de l'éducation, nous savons désormais que celle-ci doit porter sur l'éducation tout entière, depuis l'enseignement primaire jusqu'à l'université, qu'elle concerne l'école et les activités extrascolaires, qu'elle intéresse les adultes aussi bien que les enfants. De même il apparaît que la planification doit envisager tout à la fois le contenu, les méthodes et les structures de l'enseignement. Réduite à un calcul scientifique des effectifs et des coûts, elle ne serait plus, en effet, qu'une économétrie assez vaine puisqu'elle laisserait de côté la substance même de l'éducation.

Ainsi, grâce à l'effort considérable de conciliation et de synthèse accompli depuis quelques années, il semble désormais possible d'affirmer qu'un accord s'est fait sur la définition de la planification de l'éducation, sa terminologie, ses

méthodes. Le moment est donc venu, à mon sens, de tenter avec les instruments qu'elle nous donne, d'aborder **les problèmes concrets** que pose le développement de l'éducation.

Parmi ces problèmes, il en est un qui, à lui seul, résume à peu près tous les autres, c'est celui du **rendement**. Si l'on peut émettre le vœu qu'une part plus élevée du revenu national soit allouée à l'éducation — encore que certains pays parmi les plus défavorisés paraissent être parvenus à la limite de leurs possibilités à cet égard — il importe avant tout de tirer le meilleur parti des ressources existantes. La nation sera d'ailleurs d'autant mieux disposée à consentir de nouveaux efforts qu'elle sera assurée que les ressources feront l'objet d'une utilisation optimale. Or force est de reconnaître que tel n'est pas actuellement le cas.

Tout d'abord, ce que j'appellerai le **rendement interne** de l'entreprise éducative est bas. Trop souvent on pourrait croire que les établissements d'enseignement sont devenus incapables de réaliser leur objectif immédiat, qui est de mener élèves et étudiants jusqu'au terme de leurs études. Les abandons et les redoublements atteignent fréquemment, vous le savez un pourcentage consternant. J'emprunterai deux exemples à votre document de travail. Le premier concerne l'Asie : sur 17 pays d'Asie au sujet desquels le Bureau régional de l'Unesco à Bangkok a pu réunir en 1967 des données utilisables, 7 avaient un taux de déperdition entre 36 et 80 % et 2 un taux supérieur à 80 %. Le second exemple a trait à l'Afrique : pour l'ensemble du continent, au cours des dernières années, c'est moins la scolarisation proprement dite qui a augmenté que le redoublement. En ce qui concerne l'enseignement du premier degré, le phénomène est particulièrement marqué dans les pays en voie de développement ; mais pour le second et le troisième degré, il est à peu près général. Peut-être voudrez-vous fixer à cet égard des objectifs qu'il faudrait s'efforcer d'atteindre et préconiser des mesures concrètes pour planifier la réduction progressive des taux de déperdition scolaire.

D'autre part, même quand ce que j'ai nommé le « rendement interne » ne laisse pas trop à désirer, le **rendement externe** appelle des critiques en ce sens que l'éducation ne correspond le plus souvent que d'assez loin aux besoins réels de l'individu et de la société. Le chômage des diplômés, par exemple, est un témoignage permanent de l'inadéquation — à vrai dire réciproque — de l'enseignement et de l'économie. Peut-être, là encore, voudrez-vous étudier, dans la perspective éducative qui est la vôtre, des mesures qui auraient pour but de mettre l'éducation davantage au service du plein emploi des ressources humaines existantes pour le développement. Certes ces mesures ne sauraient à elles seules résoudre tout le problème de l'emploi, car l'économie est au moins autant en cause que l'éducation. L'une et l'autre doivent être simultanément et corrélativement revues. Et je n'accepte pas, quant à moi, que l'éducation doive nécessairement comparaître en accusée devant le tribunal des économistes et des politiques. Elle peut tout aussi bien contester, de son point de vue humaniste, l'organisation économique que celle-ci peut la juger d'après ses critères utilitaires. Mais enfin il demeure vrai — et c'est tout ce qui nous intéresse ici — que l'éducation doit satisfaire aux besoins véritables et se mesurer aux possibilités réelles de la société concrète dont elle fait partie.

Il est, d'autre part une autre inadéquation qu'il n'est pas interdit de considérer comme plus fondamentale encore. C'est la difficulté que l'éducation éprouve dans on peut dire tous les pays à s'adapter aux transformations rapides et profondes des connaissances et des idées, et des mœurs même. De quelque manière qu'on l'interprète, la révolte quasi universelle de la jeunesse suffirait, s'il en était besoin, à nous avertir que l'éducation est à réviser de fond en comble dans son organisation comme dans son contenu, dans ses procédés comme dans son esprit.

La réforme radicale de l'éducation s'impose de manière si aiguë qu'il n'est plus possible à peu près nulle part de l'é luder. Or c'est déjà un progrès que de prendre conscience de l'urgence de la situation. Nous savons désormais que le temps n'est plus aux demi-mesures, aux compromis, aux replâtrages. Nous savons que la solution devra être globale, qu'elle devra porter sur toutes les formes d'enseignement et prendre en considération tous les aspects de la réalité : pédagogiques autant que financiers, psychosociologiques aussi bien qu'économiques. C'est dire que la solution, pour être efficace, risque selon toute probabilité d'imposer à nos institutions les plus vénérables et à nos habitudes les plus chères des changements déchirants.

D'ores et déjà, il est possible de discerner la nature des innovations qui pourraient éventuellement améliorer de manière décisive le rendement de l'éducation. C'est, d'abord, l'utilisation plus systématique des moyens que la technologie moderne met à notre disposition car il faut bien constater que l'éducation, à la différence de la médecine, n'a pas encore fait sa révolution technologique. C'est ensuite l'application de recommandations que les pédagogues formulent depuis bien longtemps, mais qui, le plus souvent, sont restées lettre morte ; je pense notamment à ce qu'on a nommé au début du siècle l'éducation active, c'est-à-dire la participation effective de l'enfant et a fortiori du jeune homme à sa propre éducation. C'est aussi une adaptation rigoureuse des programmes aux possibilités et aux aspirations des élèves et des étudiants comme à la situation et aux besoins du développement du pays. C'est enfin le dépassement du cadre scolaire par une mobilisation de tous les moyens de formation offerts par la société — et ils sont de plus en plus nombreux et multiformes.

Rien de tout cela n'est nouveau, en théorie mais presque tout l'est encore dans la pratique. Peut-être l'une des raisons en est-elle que chacune des innovations que j'ai sommairement évoquées a toujours été envisagée isolément. L'expérience semble bien avoir montré, en effet, que ces innovations n'ont vraiment leur efficacité que dans le cadre d'une rénovation d'ensemble du milieu scolaire.

On a beaucoup discuté, par exemple, sur le point de savoir s'il conviendrait de faire plus largement appel à la télévision pour l'enseignement. Mais il faudrait se demander d'abord dans quel contexte se placerait l'enseignement télévisé. Si la société scolaire demeure ce qu'elle est, il y a tout lieu de penser que la télévision ne pourra ni suppléer le professeur, ni même l'aider et en quelque sorte le prolonger. L'utilisation de la télévision comme de toute autre machine à enseigner, qu'il s'agisse d'un ordinateur ou de ce vieil instrument, susceptible de constantes rénovations et encore sous-employé, qu'est le livre, suppose que l'enfant est capable — intellectuellement et psychologiquement — de se servir des moyens mis à sa disposition. On voit mal comment cela serait possible dans les conditions traditionnelles de la vie scolaire.

Par-delà cet exemple particulier, disons d'une manière générale que la classe doit cesser d'être une collection d'individualités enfermées dans des attitudes uniformes de réceptivité pour devenir une société où l'auto-enseignement en groupe s'accompagnerait d'un apprentissage en commun des responsabilités et des libertés. Le progrès technologique est ici inséparable d'un progrès à la fois pédagogique et social. De même, les programmes doivent s'adapter aux intérêts véritables des enfants et s'ouvrir davantage sur le monde moderne. Enfin cet enseignement revitalisé amènera nécessairement un effacement des frontières entre l'école et ce qui n'est pas l'école, entre le temps des études et celui des loisirs, entre l'âge scolaire et l'âge non scolaire. Bref, l'école et l'université naturellement bien plus encore doivent s'insérer dans la société et constituer les premières étapes d'un

processus individuel et collectif d'éducation permanente co-extensif à la vie entière.

Il est vrai que, de même que l'enfance et la jeunesse sont des âges qui doivent être protégés, l'école et l'université sont et doivent rester des lieux privilégiés. Ils sont privilégiés en ce qu'ils sont conçus et réglés de manière qu'y règnent la vérité, la justice et l'amitié, qui sont si imparfaitement pratiquées dans le monde des adultes. Mais cela ne signifie en aucune manière que ces institutions doivent être tenues à l'écart de la société à laquelle elles ont précisément pour fonction de préparer les jeunes générations. Aussi bien le voudrait-on que ce serait impossible. Profitant de toutes les facilités de la civilisation des loisirs et de l'économie de consommation qui leur ont été largement ouvertes comme leur milieu naturel, et notamment des grands moyens d'information qui pénètrent partout, les jeunes d'aujourd'hui, tout en restant en marge de la société des adultes, se trouvent, avec une aisance et une précocité souvent déconcertantes, en communication immédiate avec tous les aspects de cette société. Et leur révolte actuelle vient en partie du fait que cette communication, tout en leur faisant perdre généralement le respect aveugle de l'ordre établi, n'a pas débouché sur une participation active à cet ordre qui leur permette de s'exprimer à son égard en comportements réformateurs ou en tout cas constructifs.

Il existe ainsi une société des jeunes plus que jamais ambiguë et instable, à la fois distincte, objectivement et volontairement, de celle des adultes et en osmose constante avec elle, ouverte à toutes les assimilations, à toutes les entreprises, et dans le même temps repoussée dans l'expectative passive, et souvent fuyant dans l'évasion ou se fermant elle-même dans le refus. Nous les aînés — parents, professeurs, gouvernements —, qui l'avons laissée se constituer et se développer à côté de nous sans lui prêter toujours l'attention et la sollicitude qu'il eût fallu, qu'elle attendait peut-être, nous la connaissons mal, et voici que nous la découvrons soudain, parfois avec stupeur. Le premier soin de l'éducateur doit être de se mettre à l'étude, avec l'aide de sociologues, de cette fascinante société à bien des égards si nouvelle, qui détient l'avenir de nos œuvres. C'est sur la base de cette étude, que doit être bâtie la société scolaire et universitaire nouvelle, tout entière engagée dans la stimulation de l'activité individuelle et communautaire de ses membres et méthodiquement ouverte à la participation à la vie réelle, dont la création doit entraîner, plus encore que la modernisation de la technologie la régénération nécessaire de l'éducation.

Les innovations se commandent donc mutuellement ; institutionnelles et psychologiques techniques et sociales, elles doivent être pensées et réalisées de **manière globale**. La planification est, précisément, l'art d'aborder les difficultés dans leur ensemble et de les résoudre l'une par l'autre, au lieu de les aborder séparément. Mais, s'il est relativement aisé d'imaginer le type d'innovations dont nous avons besoin, l'application est beaucoup plus difficile. Lorsque chacune des innovations que je viens d'évoquer rencontre, prise isolément, de multiples résistances, quelle chance existe-t-il de les faire prévaloir en bloc ? Lorsque la moindre réforme se heurte, vous le savez, à tant de conservatisme, de préjugés et d'intérêts acquis, n'est-il pas utopique de vouloir réaliser une révolution aussi totale ?

La considération de ces obstacles psychosociologiques nous conduit au cœur du problème. Assurément la planification de l'éducation est une technique qui doit avoir ses spécialistes ; mais c'est aussi l'affaire de tous et il serait vain de compter la mener à bien sans une collaboration active de la société dans son ensemble. La plupart des experts s'accordent à penser que le progrès de l'éducation exige actuellement des changements radicaux. Mais si, dans un pays, le plan de réforme de l'éducation est préparé en vase clos par

un groupe de quelques spécialistes, si qualifiés que ceux-ci puissent être et si modernes que soient leurs méthodes, le plan ne sera jamais appliqué. Il se heurtera à l'inertie, voire à l'hostilité d'une société qui, n'ayant pas participé à son élaboration, le rejettera comme un organisme vivant rejette un corps étranger. Cette réaction est naturelle, je dirai même qu'elle est saine. En effet, il est impossible à une poignée de techniciens, quelles que soient leur intelligence, leur bonne volonté, leur honnêteté intellectuelle, de juger exactement de la situation concrète d'une société, de ses possibilités, de ses besoins, de ses aspirations. La planification, pour être judicieuse et pour être efficace, doit être la résultante des conceptions et des efforts conjoints de tous les intéressés.

Dans le cas de l'éducation, quels sont les intéressés ? Ce ne sont pas seulement les administrateurs, ni même les enseignants, ce sont non moins les enseignés, dont on reconnaît enfin qu'ils ont leur mot à dire — qui est psychologiquement, sinon toujours techniquement, très important — ce sont aussi les parents, les collectivités locales, les groupements professionnels et culturels, c'est-à-dire, finalement, la société tout entière. C'est dire l'ampleur de la tâche qui consiste à organiser la participation de tous.

Il faut d'abord que les divers groupes intéressés que j'ai énumérés comprennent la nature de l'entreprise. Sans doute ne leur est-il pas nécessaire de connaître les techniques de prévision de main-d'œuvre, de projection, de calcul des coûts, sans parler de l'analyse opérationnelle ou des modèles mathématiques, tous éléments qui relèvent en propre de la compétence des spécialistes de l'organisme de planification. Mais ils doivent avoir des idées générales sur l'ensemble du problème afin de comprendre où et comment se situent les questions particulières dont ils ont une connaissance directe. Très rares sont ceux qui, au départ, possèdent ce minima d'idées générales. Pour cette raison, un ministère de l'éducation nationale digne de ce nom se doit, à notre époque, d'instituer un système d'information pour que le public en général et les enseignants en particulier sachent ce que la société est en droit de demander à l'éducation, se rendent compte des déficiences de l'enseignement actuel, se fassent une idée des innovations possibles, prennent conscience de la limitation des ressources, comprennent en conséquence la nécessité d'effectuer des choix et de définir des priorités. Information, bien sûr, n'est pas propagande. Il ne s'agit pas de faire accepter un plan préétabli, mais de présenter des problèmes.

Cette présentation ne constitue elle-même que le premier pas. Il faut ensuite que le public, et d'abord les professionnels et les usagers de l'éducation, passent au stade de la réflexion et de la discussion. La participation n'est pas une leçon des autorités à la population, encore moins l'obéissance à un commandement ; c'est un dialogue où chacun s'attache à s'instruire et à instruire, où tous cherchent ensemble. Sans aucun doute, certains saisiront cette occasion pour tenter d'imposer leurs solutions. Toutefois ce risque sera vraisemblablement d'autant moins grand que les pouvoirs publics auront été moins autoritaires et que les spécialistes n'auront pas prétendu tout savoir, mais auront franchement exposé leurs incertitudes, leurs difficultés, voire leurs ignorances. Il est dans la nature humaine de contester les solutions toutes faites ; par contre les hommes sont généralement modestes quand on les met honnêtement en face des problèmes. L'essentiel est de comprendre et de faire comprendre que personne n'a le monopole des réponses aux questions qui se posent et qu'il n'est pas de trop de toutes les bonnes volontés, des expériences et des connaissances de tous pour trouver la vérité, ou plus simplement le plus raisonnable des possibles.

La consultation donc n'est pas une habileté destinée à amener les exécutants et les usagers à accepter un plan

préparé en dehors d'eux par les spécialistes. Elle est une éducation de tous et, d'abord, des techniciens et des autorisés. Que la planification de l'éducation, naguère conçue comme une technique hautement spécialisée, doive commencer, en fait, par une éducation de tous où chacun est à la fois enseignant et enseigné, telle est, je crois, la leçon essentielle que nous a apportée l'expérience des dix dernières années.

Mesdames, Messieurs,

Arrivé au terme de cet exposé, je voudrais évoquer la perspective dans laquelle s'inscrivent vos travaux.

Tout d'abord, je rappellerai que, il y a quelques jours à Genève, le Conseil économique et social a recommandé à l'unanimité à l'Assemblée générale des Nations Unies de proclamer 1970 Année internationale de l'éducation. Il est très probable que la Conférence générale de l'Unesco, dont l'avis a été demandé, fera à son tour la même recommandation et que, dans ces conditions, l'Assemblée générale en décidera ainsi dès sa prochaine session. D'autre part, c'est en 1971 que doit s'ouvrir la deuxième décennie des Nations Unies pour le développement. Les travaux déjà accomplis permettent d'espérer que, grâce à l'expérience acquise, la deuxième décennie fera l'objet d'une préparation plus rationnelle que la première et, en particulier, que les questions relatives à la mise en valeur des ressources humaines, et notamment à l'éducation qui est à la base même de cette mise en valeur, bénéficieront de la priorité sans laquelle le développement est proprement inconcevable.

Votre conférence se tient donc à un moment important. Peut-être en formulant vos recommandations et en fixant certains objectifs, voudrez-vous envisager un calendrier et une stratégie où l'Année internationale de l'éducation serait utilisée pour mieux informer des problèmes de l'enseignement dans le monde une opinion publique qui est plus sensibilisée que renseignée à leur endroit et ainsi préparer le terrain pour l'action à accomplir au cours de la deuxième décennie. En tout cas, c'est dans le cadre de celle-ci que s'inséreraient naturellement les mesures que vous pourrez proposer ou susciter pour cette seconde étape de la planification de l'éducation à laquelle je faisais allusion en commençant.

Ainsi la tâche qui vous attend est capitale. Elle intéresse tous les pays sans exception, quel que soit leur stade de développement. Elle intéresse aussi au plus haut point les organisations internationales, et en premier lieu l'Unesco, car nous espérons que vos délibérations contribueront à mieux définir la conduite à suivre pour que la communauté des nations aide le plus utilement dans le domaine essentiel de l'éducation ceux de ses membres qui sont aux prises avec les problèmes du développement. C'est dire combien je vous suis reconnaissant de votre présence et de votre bonne volonté et avec quel cœur je forme des vœux pour le succès de vos travaux.

Propos d'aujourd'hui

Peter Quince est le pseudonyme d'un de nos collègues anglais, collaborateur régulier de « The Teacher », organe de la National Union of Teachers d'Angleterre et du Pays de Galles.

L'article suivant a paru dans le numéro du 19 juillet, juste avant les congrès de la FIA et de la CMOPE à Dublin, sous le titre « Chalk, Talk and Today ».

Au moment où ces lignes paraîtront, deux ou trois cents enseignants venant du monde entier et moi serons en route

vers Dublin pour la réunion annuelle de la Confédération mondiale. Considérées de près ou de loin, les activités internationales des associations d'enseignants n'excitent pas un très grand enthousiasme dans les rangs de leurs membres. Beaucoup ne verseraient aucune larme si elles étaient complètement supprimées.

Bien entendu, la critique est aisée. Très superficiellement, on considère un congrès international comme une partie de plaisir touristique pour les membres du comité payée par les cotisations de la base. Cela peut être vrai tout comme un congrès annuel peut être des cours de vacances au bord de la mer payés par les fonds de l'association locale. En réalité, il en est rarement ainsi comme le sait tout délégué qui a assisté à un congrès annuel. Des congrès peuvent être intéressants, et même stimulants, mais ils constituent rarement des vacances.

Très probablement, on entend moins ce genre de critique lorsqu'il s'agit d'aller à Dublin que lorsqu'il s'agit d'Addis Abeba. Pour un congrès britannique, Dublin est aussi commode que beaucoup de villes où se tiennent les congrès anglais traditionnels... Mais il n'y a aucun doute sur le fait que les enseignants du rang d'Amérique, du Japon et de l'Afrique centrale émettront de vives critiques. Pour eux, Dublin est au moins aussi inaccessible qu'Addis Abeba et Séoul. Vu de San Francisco ou de Yokohama, un congrès à Dublin ressemble tout à fait à des vacances à Paris ou à Londres.

Cependant, une critique plus réaliste est celle qui affirme que rien d'utile ne se fait dans les congrès internationaux. La marche est lente et le rendement faible. Une semaine de bavardage polyglotte a pour résultat une page de platitudes dans des résolutions qui auraient pu être rédigées entre le thé et le dîner par une demi-douzaine de gens, sans aller au bout du monde. La presse des éducateurs a énoncé cette critique de temps en temps.

Il y a en elle un élément de vérité. Encore que ce soit une critique inspirée par l'esprit de clocher et qu'elle trahisse une insensibilité considérable devant les réalités de la vie. Il n'y a pas grand-chose à attendre du choix entre les vieux bonhommes qui croient que les problèmes du monde peuvent être résolus autour de l'abreuvoir du village et les pontifes qui pensent que toute la sagesse en éducation réside entre la Tweed et la Manche. Il est vrai que les congrès internationaux ont rarement résolu des problèmes. En général, il semble qu'ils rendent les solutions plus difficiles. Leur force, c'est de pouvoir faire quelque chose pour rendre plus clairs les problèmes tels qu'ils sont en réalité.

Pour ceux qui n'ont pas assisté à des congrès internationaux, l'ensemble des résolutions apparaît comme une énumération de lieux communs avec ici et là, une déclaration qui a déraillé. Mais l'énumération toute sèche des résolutions ne montre pas les difficultés éprouvées en les formulant. Dans de nombreux cas, leur platitude apparente a exigé une diplomatie qui n'était pas mince avant qu'on trouve une forme de phrase qui n'offusque les susceptibilités nationales de personne. Et les passages où pour les Anglais, les recommandations ont déraillé sont ceux où les enseignants anglais n'ont pas réussi à convaincre le reste du monde que la sagesse était de leur côté. La même opinion sur les résolutions est partagée par le monde entier. La seule différence, c'est que chaque nation choisit différents points où les conclusions ont déraillé.

Blanc et noir

Pour ma part, je trouve que je retire progressivement toujours plus de ces réunions internationales. J'y verrais surtout deux avantages principaux. En premier lieu on peut paraphraser Kipling et dire : « Que connaissent de l'éducation anglaise ceux qui ne connaissent que l'éducation an-

glaise ? » Nous sommes des gens excessivement insulaires et nulle part davantage que dans nos discussions sur l'éducation. Une publication anglaise, d'un niveau moyen sur l'éducation montre que c'est seulement en Angleterre que quelqu'un peut énoncer une pensée sérieuse sur l'éducation, et si, par hasard, il est fait allusion à des écoles de l'étranger, c'est pour prouver quel progrès ont fait les étrangers en s'inspirant du système anglais. On discute, par exemple, des écoles « compréhensives » (multilatérales) comme s'il n'en existait nulle part ailleurs dans le monde et des troubles dans les écoles d'art sont dénoncés comme si, à l'étranger, aucun étudiant n'était en révolte, et tout ce dont on a besoin ici est un petit brin de toilette du programme dans les écoles d'art, si on voulait éviter des troubles futurs.

On peut admettre qu'il y a du danger dans le rapprochement international. Les systèmes d'éducation sont particulièrement inexportables. L'école « compréhensive » en Amérique n'est pas et ne peut être la même qu'en Angleterre, car la nécessité en Amérique d'assimiler une population d'immigrants est un problème qui n'est encore que marginal en Angleterre. Mais néanmoins, il est absurde de discuter d'éducation « compréhensive » comme si aucun pays dans le monde n'avait fait l'expérience d'envoyer tous les enfants dans une même école et que nous n'ayons rien à apprendre d'eux.

Cependant, ce qui est beaucoup plus important, c'est la façon dont les contacts internationaux entre enseignants mettent à même chacun de voir ses propres problèmes sous un nouveau jour. C'est un cliché de toutes les réunions internationales et d'enseignants que tous nous avons à faire face aux mêmes difficultés. On l'établit dans les dix premières minutes de chaque congrès et on le répète tout le temps sous différentes formes et à de fréquents intervalles. Partout les enseignants souffrent de pauvres salaires, de pauvres locaux, d'un pauvre équipement, d'un personnel insuffisant, de l'insuffisance de la formation des enseignants et des pressions de l'obscurantisme religieux et politique.

Mais dans de nombreux pays les problèmes toujours présents surgissent sous des formes extrêmement aiguës et les réactions qui en résultent sont les plus instructives. Une familiarité quotidienne a fait que nos propres difficultés sont devenues des silhouettes de toutes les nuances de gris. Aux réunions internationales d'enseignants les difficultés des autres paraissent être dessinées avec des blancs et des noirs tranchants et alors les nuances variées de notre propre gris prennent une nouvelle signification et nous contraignent à une nouvelle appréciation de notre grisaille.

Pour autant qu'une organisation d'enseignants s'intéresse à un problème, la principale difficulté c'est de faire passer la conscience sensibilisée de l'individu, telle qu'elle résulte de la participation à un congrès international, à une conscience sensibilisée de l'organisation. Les délégués se rendent à un congrès international en utilisant les cotisations des membres, et les membres ont le droit de demander qu'ils en aient pour leur argent. D'une certaine façon on peut considérer un congrès international comme une éducation active des dirigeants des enseignants et ainsi le rendement de l'argent dépensé est sans doute considérable.

Mais cela ne représente pas la totalité de cet avantage. Il doit être possible de transmettre quelque chose de la conscience sensibilisée à l'ensemble des membres. Cela n'est cependant pas un problème de relations internationales, mais de communication interne. Si les membres du rang ne sentent pas qu'ils en ont eu pour l'argent qu'ils ont dépensé dans les activités internationales, la difficulté réside dans les communications internes.

Nous vivons dans un temps où les moyens de communication ont été portés à un niveau tel que les générations antérieures n'auraient pu le rêver, mais il y a encore une

incroyable difficulté à faire passer des idées du centre d'une organisation à la périphérie. En effet, le problème de base de notre civilisation pourrait être celui de la communication des idées. Et là aussi, un congrès international en révèle les difficultés, sous une forme aiguë. A Dublin, les mots vont couler, la traduction simultanée sera excellente, mais ce n'est qu'avec la plus grande difficulté que s'établira une

réelle communication des idées. De temps en temps cependant, les idées passeront par-dessus les barrières nationales et quand elles le feront, on apprendra quelque chose non seulement sur l'art de l'éducation, mais aussi sur l'art de la communication et cela aussi pourrait être compté comme un gain.

Peter Quince.

(Traduit par G. W.)

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le samedi soir (12 jours avant la parution) au bulletinier: Pierre Gillard, route des Moines, 1844 Villeneuve.

Comité central SPV

Communiqué N° 5 : activités en septembre 1968.

Congrès 1970 — Le congrès a été fixé au 8 février 1970, ceci pour répondre au vœu des délégués qui demandaient à être rassemblés au moins 15 jours avant l'assemblée générale. Il sera à titre d'essai, entièrement organisé au Palais de Beaulieu.

L'assemblée des délégués aura lieu le 25 janvier.

Les documents, rapports de commission, rapport de gestion du CC, etc., paraîtront dans le N° 1 de l'« Educateur » 1969 qui nous est réservé.

Structures SPV — Un projet de statuts entièrement nouveau a été élaboré. Il servira d'hypothèse de travail à la commission. Il n'est en effet pas possible de conduire, en février, un débat de détail sur les nouveaux statuts. Le congrès aura à se prononcer sur les grandes options et sur le plan financier lié à ses réformes. La commission se remettra au travail, présentera les statuts correspondants aux vœux du congrès et le règlement pour la période transitoire. Une assemblée générale sera convoquée dans le courant de 1969 afin de permettre l'entrée en vigueur des statuts au congrès 1970.

Structures de l'école vaudoise — Le secrétaire général du département nous a donné une information sur l'état des travaux. L'établissement de la liste des tâches et de l'ordre d'urgence est achevée. Le CREPS se met en place. Des groupes sont au travail. Nous avons demandé que le problème du cycle d'orientation soit étudié en priorité. Nous avons obtenu que la SPV soit associée à tous les travaux, aussi bien dans l'étude des problèmes généraux que dans celle des mesures d'exécution avant que des mesures irrémédiables soient prises.

Nouveau locataire aux Allinges — Le GRETI a installé son siège social aux Allinges 2. Une concentration pédagogique de bon augure !

CC SPV.

Rappel : Cours AVMG

30 octobre : basket-ball (tournoi)

Selon la formule désormais traditionnelle. Faites parvenir votre inscription dans les délais, vous aiderez l'organisateur. C'est aussi l'occasion de se rencontrer en des luttes amicales.

Lieu : salle de gymnastique du Belvédère, rendez-vous à 14 heures.

Inscriptions : Jacques Delessert, Verdeaux 17b, 1020 Renens. Tél. 34 61 66.

Délai : 26 octobre 1968.

AVMG — Cours de danse

Danse de salon et danse moderne

Ce cours à succès, celui qui nous maintient ou nous remet dans le vent, organisé sous les auspices de l'Association vaudoise des maîtres de gymnastique et ouvert à **tous les membres du corps enseignant**, aura lieu traditionnellement, en novembre prochain, les mercredis après-midi de 14 h. 30 à 16 heures, dans les salons de M. de Roy, Caroline, à Lausanne.

Comme l'an passé, aux cours de danse du professeur en titre, seront adjoints des **danse folkloriques**, présentées par un maître de gymnastique de l'AVMG, de 16 à 16 h. 30.

Dates exactes : 30 octobre - 6 novembre - 20 novembre - 27 novembre et 4 décembre.

Coût du cours : Fr. 35.—

Inscriptions à Paquier J.-P., Villardiez 18, 1009 Pully. (Tél. 28 49 78.)

Concours « Que sais-tu de l'alcool ? »

Au début d'octobre, plus de 2250 formules du concours ont été remises aux élèves dans 130 classes.

Il est possible maintenant de donner un aperçu des prix qui récompenseront les meilleurs.

Dans la catégorie « travaux individuels » :

- 1 réveil musical
- 10 appareils de photo
- 50 livres (dont 20 Jules Verne, dernière édition, superbement reliés)
- 50 bons d'achat (dont 30 de 10 francs)
- 80 autres prix.

Dans la catégorie « travaux collectifs » : une excursion d'un jour passant par Aproz, ballon de football, albums de la Caisse suisse de voyage, livres, bouteilles de Grapillon.

Les feuilles du concours peuvent encore être commandées chez Cachemaille, instituteur, 1009 Pully. Le délai pour l'envoi des travaux est prolongé jusqu'au 8 novembre.

C.

Croix-Rouge de la jeunesse

La saison de Crêt-Bérard s'est ouverte les 21 et 22 septembre déjà. La Croix-Rouge de la jeunesse y organisait en effet son week-end, prélude en quelque sorte aux journées pédagogiques de cet automne. Venu de toute la Suisse romande, une quarantaine de participants étaient les hôtes de la CRJ et les organisateurs en avaient limité le nombre pour cette première rencontre. Celle-ci avait d'ailleurs ses invités. Qu'on me pardonne de ne pas les citer !

La formule de travail était bonne : exposés et leçons se succédaient.

Le samedi après-midi, tout d'abord une conférence du Dr Etienne Berthet, directeur général du Centre international de l'enfance, à Paris : « La santé de nos enfants est-elle protégée à l'école ? ». Puis un exposé de M. L. Perrochon, inspecteur de gymnastique, exposé suivi d'un exercice de gymnastique corrective.

Le soir, les participants visionnèrent quelques films utilisés par la Croix-Rouge dans un but éducatif. La discussion qui suivit fut très animée. On recommanda même d'avoir recours à la télévision.

Dimanche matin : le secourisme dans nos classes. Le rôle du maître est important, ce que nous montrèrent par le jeu Mme M. Gaille, samaritaine préparée à cet enseignement, et notre collègue R. Joost, dans son rôle d'instituteur qui veut introduire le secourisme dans sa classe. Des enfants de Puidoux permirent la démonstration.

Puis la conférence de M. J. S. Pictet, directeur au Comité international de la Croix-Rouge : « Le rôle actuel du CICR et les Conventions de Genève. »

L'après-midi, une leçon de dessin par R. Joost : « Comment l'enfant peut-il prendre conscience de son rôle dans la société ? ». Les participants, en groupe de six, durent s'entendre pour reproduire en l'agrandissant l'image d'un animal, image découpée préalablement en six morceaux. Un exposé de L. Germond : « Comment organiser une classe dans l'esprit Croix-Rouge jeunesse ? ». En se fondant sur un principe de celle-ci : la compréhension. La classe aura sa société avec son comité et son assemblée générale, ses statuts, ses procès-verbaux, sa correspondance. Elle aura ses sections : patrouilleurs, musiciens, philatélistes ou, pour ceux qui le désirent, des cours facultatifs.

A M. Ch. A. Schussel, directeur du bureau de la Croix-Rouge de la jeunesse à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge, il appartenait de clore ce week-end par son allocution.

Un grand merci aux représentants de la Croix-Rouge de la jeunesse qui permirent cette rencontre.

L. G.

LE BULLETIN...

Lu dans mon journal

« Le Pays de Vaud est essentiellement un Etat. Ses habitants furent d'abord les sujets de leurs princes, rodolphiens puis savoyards, avec toutes les garanties et cautèles des franchises médiévales, ce temps de liberté ; ils furent ensuite brutalement les sujets de LL. EE., pendant la stérile parenthèse bernoise, ils se retrouvèrent après, pendant plus de cent ans, sujets du parti radical, et sont aujourd'hui, où le gouvernement malheureusement se meurt, sujets de l'administration. » (« La Nation », N° 803.)

Sujets de l'administration : propagande subversive ou triste réalité dont l'école vaudoise est l'une des victimes ?

PG.

Journée vaudoise

de l'Association européenne des enseignants (AEDE), samedi 2 novembre 1968, à l'Aula et au collège de l'Élysée, 6, rue de l'Élysée, Lausanne

Les événements actuels démontrent combien il est urgent que certaine unité européenne intervienne. L'Association européenne des enseignants, fondée à Paris en 1956, organisée en sections nationales, en Allemagne, Belgique, France, Italie, Luxembourg, Suisse, Autriche, Irlande, Angleterre, Grèce et Danemark, groupe les enseignants de tous les degrés. Indépendante de tout organisme politique, syndical ou confessionnel, l'AEDE se propose :

— D'approfondir chez les enseignants la connaissance des problèmes européens et celle des voies et méthodes qui sont de nature à permettre la réalisation rapide d'une Fédération européenne ;

— de travailler par tous les moyens appropriés à mieux faire connaître les caractères fondamentalement communs de la civilisation européenne, et à en assurer la défense ;

— de développer les mêmes connaissances chez les élèves et dans tous les milieux où l'influence des enseignants peut s'exercer.

C'est ainsi que la section vaudoise de l'AEDE vous propose une journée d'étude le 2 novembre. Un programme détaillé parviendra ultérieurement à chaque maître, tant primaire que secondaire ou professionnel ; mais en attendant, voici un bref résumé de cette rencontre dont l'intérêt n'échappera à personne :

— Allocution du représentant des Communautés européennes ;

— la Suisse dans le contexte économique mondial, conférence de M. François Schaler, professeur aux Universités de Berne et Lausanne ;

— enseignement, recherche et économie, conférence de M. Robert Mercier, professeur à l'EPUL ;

— les méthodes de recyclage des cadres, exposé de M. Büchel, chef du personnel aux coopératives Migros ;

— démonstration d'un enseignement programmé en grammaire française, par M. G. Métraux, professeur à Genève ;

— projection du film : « L'Europe des idées reçues ».

Repas subsidié par l'AEDE.

Les membres et non-membres sont les bienvenus.

Francis Fatio

Directeur de l'EPC

Trésorier de l'AEDE

1260 Nyon

éducateur

Rédacteurs responsables :

Bulletin: R. HUTIN, Case postale N° 3

1211 Genève 2, Cornavin

Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :

IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,

Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 82

Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :

SUISSE Fr. 21.- ; ÉTRANGER Fr. 25.-

genève

Assemblée générale annuelle du 3 octobre

Les membres de la SPG s'étaient réunis pour tenter de résoudre la crise que traverse notre association depuis le printemps dernier.

Après la lecture des rapports du Comité central, deux propositions furent soumises au vote de l'assemblée :

- prolonger d'une année la validité des statuts adoptés en 1966 (en résumé : trois comités de sections de quinze membres, un Comité central groupant cinq représentants de chaque section) ;
- nommer un comité unique de quinze membres.

C'est à une forte majorité que cette dernière proposition fut acceptée, en raison du nombre insuffisant de candidats aux comités de sections, et surtout parce que l'idée de fusion avait fait son chemin.

Les quinze membres suivants, tous nouveaux, ont été élus par acclamation :

M^{me} Christiane Borri, M^{me} Jeanine Ducimetière, M. Paul Dunner, M^{me} Lucienne Grob, M. Rodolphe Grob, M. José Jaecklé, M. Gilbert Meuwly, M^{me} Paulette Muller, M^{lle} Yolande Rial, M^{me} Janine Roy, M. Claude Schenkel, M^{me} Aimée Stitelmann, M^{me} Josianne Stranieri, M^{me} Janine Tanner, M^{me} Monique Wenger.

L'assemblée charge le nouveau comité d'élaborer des projets de nouveaux statuts.

Première réunion du nouveau comité

Après la passation des pouvoirs assurée par M^{me} Notz, présidente sortante, le comité a abordé les points suivants :

Rapports avec le DIP : nous prendrons contact avec M. Christe pour que les séances de délégation puissent reprendre.

Commissions : le comité souhaite que les personnes faisant partie de ces commissions restent en place.

La liste de ces commissions paraîtra dans un prochain « Educateur ».

Information : le comité a l'intention d'informer régulièrement les membres de la SPG, par la voie de l'« Educateur », de son travail.

Toute communication, tout article, sont à adresser à : M. Gilbert Meuwly, 39, Vidollet, 1202 Genève.

Responsables : M. Schenkel a accepté de prendre la responsabilité du comité. Il sera secondé par M^{me} Stitelmann et M^{me} Stranieri.

Congrès SPR : c'est à Genève qu'incombe la tâche de rédiger un rapport sur la formation continue de l'instituteur, rapport qui sera présenté au prochain congrès SPR. La personne qui s'intéresse à ce travail peut s'annoncer à M. Schenkel, 12E, av. H.-Golay, 1211 Lignon, tél. 44 53 56.

Trésorerie : M. Haubrechts, trésorier, se retire après de nombreuses années de service. Qui prendra sa succession ? Prière de s'annoncer à M. Schenkel.

Nouveaux statuts : toute personne qui s'intéresse à l'élaboration de ces statuts sera la bienvenue. Qu'elle s'inscrive jusqu'au 22 octobre auprès de M. Schenkel.

Le comité.

Centre d'information SPG

Publications et vente

Titres	Nombre de fiches	Degrés	Format	Prix
FRANÇAIS				
Lecture	enf. 1 ^{re} p.	45	A5	5.—
Grammaire	5 ^e	62	A4	9.—
Dictées	6 ^e	30	A5	5.—
CALCUL				
Corrigé manuel	5 ^e	160	A5	9.—
Corrigé manuel	6 ^e	133	A5	6.—
Math. moderne	enseignants	60	A4	8.—
GÉOGRAPHIE				
Textes sur Genève	4 ^e	35	A4	2.—
Textes sur la Suisse	6 ^e	188	A5	4.—
Les Esquimaux	enf. 1 ^{re} p.	35	A4	3.50
SCIENCES				
Poissons	3 ^e , 7 ^e	23	A4	2.—
Crayonnage	enf. 2 ^e p.	32	A4	6.—

Matériel pour la confection des fiches

Enveloppes transparentes

Cellux A5 le cent 6 fr. Carton A5 le cent 4 fr.
 Cellux A6 le cent 5 fr. Carton A6 le cent 2 fr.
 Cellux carte à broder le cent 5 fr. 50.

Commandes à passer au CCP Centre d'information SPG 12-15155.

G. Gallay
 Ferme Dufour
 1214 VERNIER

Dernières nouvelles — Nous tenons à remercier la mairie de Vernier de continuer à mettre à disposition du centre les locaux de la ferme Dufour, bien que les salles de classe soient utilisées pour les leçons de travaux manuels, à la suite de l'accroissement de la population scolaire. L'adresse du centre reste donc inchangée, tandis que celle de la SPG vous sera communiquée prochainement.

CINÉMA

A vendre, projecteur 16 mm. sonore, utilisé quelques heures. Six mois de garantie. Occasion unique.
 S'adresser au bureau du journal ou au (032) 2 84 67.

neuchâtel

Vers le départ de M. Clottu

Les journaux nous l'ont appris, le conseiller d'Etat Gaston Clottu, chef du Département de l'instruction publique et de l'intérieur ne fera pas acte de candidature aux prochaines élections cantonales.

M. Clottu, atteint dans sa santé, se voit contraint de réduire ses activités.

Chef du Département de l'instruction publique dès son entrée au Conseil d'Etat, soit depuis 16 ans, M. Clottu a été au centre d'un vaste mouvement de réformes sur tous les plans : structure de l'enseignement, réadaptation des salaires, réforme de la caisse de pensions et de la caisse de remplacement, coordination scolaire intercantonale, formation professionnelle des enseignants, mise sur pied d'un statut des enseignants, etc.

Dire que la SPN a toujours partagé les vues du chef du département, ou que M. Clottu ait toujours abondé dans le sens des vœux du corps enseignant serait une galéjade.

Les rapports de la SPN avec les organes du DIP sont faits d'affrontements, de discussions, de concessions mutuelles. Ainsi le veut l'exercice d'une saine démocratie.

Dans ses contacts avec la SPN, M. Clottu s'est montré constamment courtois, attentif et soucieux de rallier autant que possible les enseignants aux projets du gouvernement.

La SPN est reconnaissante à M. Clottu d'avoir accepté, provoqué et maintenu le dialogue, d'avoir intéressé l'association professionnelle aux travaux de commissions officielles, bref de l'avoir considérée comme « l'interlocuteur valable », le porte-parole des titulaires de l'enseignement primaire et préprofessionnel.

Jamais M. Clottu ne s'est soustrait à une demande d'entrevue, que ce soit de la part du CC ou du secrétaire syndical.

Certes, la tâche d'un homme d'Etat n'est pas facile, partagé qu'il est entre les impératifs du gouvernement et les revendications légitimes des associations professionnelles.

M. Clottu a su maintenir un équilibre souriant par une évidente ouverture d'esprit et une disponibilité constante.

Nous souhaitons à M. Clottu un raffermissement de sa santé et le remercions pour le travail accompli au bénéfice de l'école.

GB.

Recrues

Les collègues suivants ont demandé leur admission à la SPN : M^{mes} Jeanne-Marie Junod à Môtiers, Renée Barbier aux Verrières, Madeleine Brenneisen à Boveresse, M^{lles} Michèle Surdez aux Petits-Ponts, Jacqueline Perrenoud à Corvaillon et M. François Bôle à Travers.

Qu'ils soient les très bienvenus.

GB.

Une exposition à voir

Notre collègue Fernand Vaucher, instituteur à Travers, peint depuis plus de 25 ans. Amoureux de la nature et des paysages jurassiens en particulier, il a promené palettes et pinceaux des crêtes du Jura aux bassins du Doubs en passant par La Brévine et le lac des Taillères.

Il a déjà exposé à plusieurs reprises au Val-de-Travers. Pour la première fois, il accrochera une soixantaine de ses toiles au Locle à Centrexpo, rue Daniel-Jeanrichard 29. Les collègues du Locle, de La Chaux-de-Fonds et d'ailleurs prendront plaisir à parcourir notre Jura en compagnie de ce peintre sensible.

L'exposition s'ouvrira le 11 octobre ; on pourra la visiter chaque jour de 14 à 21 heures, le dimanche également de 10 à 12 heures jusqu'au 20 octobre. Qu'on se le dise !

Information

La SPN a voué une étude spéciale au problème de l'information. Par la création du poste d'administrateur SPN, elle a voulu, entre autres développer ses « public relations ».

A la veille de discussions importantes qui engageront l'avenir de la profession enseignante, et celui de l'école même, il est apparu qu'une information systématique et large devait être réalisée. Cet impératif a engagé nos collègues secondaires du syndicat VPOD à proposer la création d'une commission mixte chargée d'envisager les moyens les meilleurs de faire connaître nos associations, leurs buts, leurs réalisations, leurs vœux, leur position quant aux problèmes actuels et futurs. Cette commission, présidée par François Simond s'est réunie le lundi 23 septembre à Neuchâtel. Elle a arrêté un plan qui doit permettre d'atteindre l'objectif souhaité.

Pour les enseignants primaires, l'« Educateur » constitue un lien régulier, une possibilité d'information continue. Nos collègues secondaires ne disposent d'aucun organe leur permettant d'atteindre à la fois les membres du syndicat VPOD et les indépendants. « Services publics », hebdomadaire publié par la VPOD pourrait remplir partiellement cette mission, à condition toutefois que les colonnes mises à disposition soient employées. Dans une première étape, la commission publiera dans « Services publics » une série d'articles paraissant à quinzaine, formant en quelque sorte la « page des enseignants » dans lesquels seront exposés les réalisations et les objectifs de nos associations. Ces pages feront l'objet d'un tirage à part, et, réunies pourront être envoyées à tous les enseignants, syndiqués ou non.

La deuxième étape envisagera l'information des autres fédérations par le canal de leurs journaux syndicaux.

Enfin, il y aura lieu de prendre contact avec les rédactions des quotidiens neuchâtelois afin d'assurer une diffusion plus large encore et d'atteindre le public.

La commission doit pouvoir s'assurer le concours de tous les collègues correspondants ou collaborateurs des journaux du canton.

L'« Educateur », pour sa part, contribuera à cette campagne dans le cadre de ses chroniques régulières. On pourrait même, à cette occasion envisager l'extension du service de l'« Educateur » à nos collègues secondaires.

GB.

Au Grand Conseil

Un pas nouveau et important vient d'être franchi dans l'harmonisation et l'épuration des diverses lois qui régissent l'enseignement dans le canton de Neuchâtel. Au cours de sa session extraordinaire des 1^{er} et 2 octobre, le Grand

Conseil a adopté par 96 voix sans opposition la loi sur la caisse de remplacement.

On se souvient qu'une modification de structure interne était déjà intervenue l'année dernière en ce qui concerne particulièrement la caisse de remplacement de l'enseignement primaire.

Les nouvelles dispositions, préparant en quelque sorte le texte voté par le Grand Conseil, avaient trait principalement au mode de perception des cotisations : passage de la prime unique à une cotisation proportionnelle au salaire, et introduction d'un système d'indemnités différenciées, tenant compte du titre, de la formation et de l'expérience des remplaçants.

L'étape suivante, que vient de sanctionner le législatif place tous les enseignants du canton sur le même pied, en procédant à la fusion de la caisse des enseignants primaires et de celle des enseignants secondaires, professionnels et universitaires.

Dans l'introduction au projet de loi, le Conseil d'Etat signale aux députés que le canton de Neuchâtel est pratiquement le seul à associer les enseignants à une caisse de remplacement par la perception de cotisations. En général, les frais de remplacement sont supportés par les communes et l'Etat.

Pourtant, le système neuchâtelois a l'avantage de permettre le service des indemnités de remplacement donc du salaire intégral au titulaire malade, plus longtemps qu'ailleurs. En fait, les prescriptions de la caisse couvrent une année scolaire.

L'institution des caisses de remplacement est un fruit de la solidarité des enseignants. Elles sont nées de l'initiative personnelle des maîtres. Caisses de districts d'abord, auxquelles contribuaient les communes, elles ont été fondées en une caisse cantonale en 1911, avec participation de l'Etat.

La formule Etat-Commune-Enseignant est maintenue et reste la clef des ressources de la caisse.

Plusieurs améliorations ont été apportées ces dernières années au régime de la caisse primaire, améliorations auxquelles la SPN n'est pas étrangère : adaptation des indemnités, suppression de la participation de 10 % puis de Fr. 2.— par jour de la part du malade, possibilité d'être remplacé trois jours sans avoir à présenter de certificat médical.

La fusion, par l'apport des capitaux a permis la constitution d'un fonds de secours doté au départ d'un capital de Fr. 200 000.—. Ce fonds, destiné à venir en aide sous forme de subsides ou de prêts aux membres qui, par suite de maladie ou d'accidents risquent de tomber dans la gêne, pourra être alimenté selon les besoins par des contributions de la caisse. La solution proposée par le Conseil d'Etat avait été examinée, puis acceptée par les organisations professionnelles. L'accord de nos collègues des enseignements secondaires et professionnels est une marque de solidarité, car cela signifie pour eux une hausse de la cotisation. On sait d'autre part que la caisse primaire, plus sollicitée présentait une situation moins favorable que la caisse secondaire. Le taux des cotisations sera le même pour tous.

Le nouveau comité de la caisse se composera de 17 membres, soit trois représentants de l'Etat, dont le président, six représentants des communes (un par district), quatre enseignants primaires ou préprofessionnels, et quatre enseignants secondaires ou professionnels. Une commission spéciale, désignée par le comité de la caisse sur une base paritaire statuera sur l'attribution de prêts ou de subsides du fonds de secours.

Le règlement d'application fixera le taux des cotisations (actuellement 4,5 %), les modalités de désignation des représentants des enseignants et les indemnités de remplacement.

La nouvelle loi entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1969.

**

*

La caisse de remplacement a donc pris la forme que nous souhaitons. Les associations professionnelles ont patiemment œuvré afin que les postulats qu'elles défendaient soient réalisés. Il convient toutefois de rester attentif, car nous ignorons encore comment seront désignés les représentants des enseignants au comité de la caisse. Ces dispositions apparaîtront dans le règlement d'application. Jusqu'ici nos délégués étaient élus au cours des assemblées officielles de districts. Dans la plupart des cas, les candidats étaient présentés par la section de district de la SPN. Ce n'était cependant pas une règle.

Il est de toute importance que nos quatre délégués soient désignés par l'association professionnelle, mandatés par elle, responsables devant ses membres et ses organes, afin qu'ils jouissent du poids de l'association tout entière et puissent faire valoir non seulement une opinion personnelle, mais de de masse.

D'autre part, la SPN souhaite être constamment tenue au courant par l'envoi des ordres du jour, des rapports, des préoccupations du comité de la caisse. Elle se considère comme partie prenante au contrat, et souhaite être associée en tant que telle.

C'est déjà le cas, par exemple en ce qui concerne la caisse de pensions.

GB.

Assemblée des délégués

La date de l'assemblée des délégués a été reportée au **vendredi 6 décembre** afin de permettre aux sections et aux membres de présenter des propositions dans le délai statutaire. Celui-ci échoit donc le 6 novembre.

Stabilisation des auxiliaires

Le CC a arrêté avec les présidents de sections la réponse à donner au projet de stabilisation du personnel auxiliaire préparé par la commission ad hoc et présenté par le DIP.

Après avoir recueilli l'avis des comités de sections, le CC a accepté le projet, à l'exception toutefois d'un paragraphe de la conclusion.

Dès le début, la SPN a défendu le point de vue que cette opération rendue nécessaire par un état de fait devait avoir un caractère exceptionnel et unique.

Il ne saurait donc être question de poser des jalons, même implicitement, quant à la récurrence, ce que les conclusions laissent entendre.

L'avis des sections est unanime : tous les efforts doivent être entrepris en vue d'éviter à l'avenir l'engagement de personnel non qualifié.

Statut des enseignants

La réponse et les propositions du Conseil d'Etat n'étant pas encore parvenues, l'examen de ce document aura lieu dans une séance spéciale, avec les présidents de sections, le 10 octobre.

De toute façon, notre réponse sera fonction de l'opinion de tous nos membres. C'est dire qu'une consultation générale est nécessaire. La forme en sera déterminée par le prochain CC.

La mise sur pied d'un statut qui liera les enseignants pour un long avenir demande réflexion et consultations. Nous n'avons aucune raison de céder à la précipitation, même si celle-ci est en rapport avec une fin de législature. Mieux vaut pas de statut qu'un texte dans lequel les droits élémentaires des enseignants, reconnus par une commission spéciale de l'Unesco, sont ignorés.

Commission pédagogique

Le CC a approuvé après y avoir apporté quelques légères modifications le rapport établi sur les programmes de grammaire de 5^e primaire et de 1^{re} MP. Ce document sera publié dans un prochain numéro.

Moniteurs et examens

L'institution du monitariat est la suite logique d'une opinion qui s'était dégagée lors d'une assemblée générale de la SPN. L'association des maîtres à la préparation des épreuves d'examen également.

Il est toutefois regrettable que la désignation des collègues responsables se soit faite sans que la SPN ait été « mise dans le coup ». Cette tâche particulière de la SPN ressortit aux compétences de la commission pédagogique.

G.B.

Assurance maladie

En complément des modifications au contrat parues dans l'« Educateur » N° 28, nous sommes maintenant en mesure de donner les précisions suivantes quant à l'assurance complémentaire.

Sont considérés comme assurés privés les membres qui ont souscrit les compléments d'assurance suivants :

H. Indemnité journalière complémentaire en cas d'hospitalisation de Fr. 18.— au minimum, et

HO. Assurance de frais d'opération et de traitement de Fr. 5000.—.

La franchise reste fixée pour tout le monde à Fr. 5.— par cas de maladie.

La majoration qui résulte de cette disposition (ouverte à chacun selon les conditions même du contrat) représente un supplément de cotisation de

Fr. 12.40 pour les hommes

Fr. 13.30 pour les femmes.

G.B.

Art enfantin, école vivante

C'est sous ce titre que les camarades neuchâtelois ont décidé de placer l'exposition dont ils assureront l'organisation et qui montrera ce qu'est la pédagogie Freinet en Suisse romande.

Cette exposition aura lieu du 22 janvier au 23 février 1969 dans les locaux du Théâtre de poche neuchâtelois — Centre de culture.

L'exposition sera transportée à Grenoble au Congrès international de l'Ecole moderne au mois d'avril 1969. La présence suisse à ce congrès sera donc déjà assurée. Durant le mois de mars, l'exposition pourra être présentée dans une ou deux villes suisses. Elle reprendra sa tournée dès la mi-avril pour autant que chaque groupe cantonal l'organise.

L'exposition présentera deux aspects de l'Ecole moderne : d'une part *l'art enfantin* sous la forme de peintures, dessins, monotypes, tapisseries, etc., et d'autre part des *panneaux technologiques* illustrant les techniques et les buts de la pédagogie Freinet. Nous prévoyons :

Un panneau consacré à Freinet (biographie photos, bibliographie).

Un panneau illustrant l'expression libre écrite : « du texte libre à la diffusion du journal ».

Un panneau « correspondance » qui est le prolongement du précédent.

Un panneau « organisation du travail » avec plan de travail et bandes enseignantes, cahiers autocorrectifs.

Un panneau « activités d'éveil » qui présentera les BT, BTJ, etc. Photographies d'enfants à divers ateliers.

Ces panneaux seront conçus et réalisés par le groupe neuchâtelois. Ils seront soumis à l'appréciation des délégués cantonaux avant leur construction définitive.

APPEL A TOUS !

La partie *Art enfantin* sera assurée par le meilleur de ce que chacun peut apporter. L'exposition doit être un témoignage d'une activité Ecole moderne *en Suisse romande*.

Le choix des œuvres qui seront exposées aura lieu le jeudi 7 novembre 1968 dès 17 heures à Lausanne, rue Curtat. Vaudois, Genevois, Valaisans, Fribourgeois et Jurassiens, déléguez deux ou trois de vos collègues qui apporteront votre production. Nous choisirons le meilleur dans chaque canton.

Vous ne serez plus convoqués ; retenez cette date. Si vous ne pouvez venir, téléphonez à J. Ribolzi, avenue Druey 13, Lausanne.

Cette exposition ne sera un succès que si chacun se sent concerné par sa réalisation. De dimensions réduites, les panneaux comme les œuvres pourront être aisément exposés dans deux salles de classe. C'est dire que l'installation ne posera aucun problème où que ce soit.

A Lausanne, le 7 novembre prochain pour le choix des œuvres.

C.-A.S.

L'association suisse de gymnastique féminine

cherche un **collaborateur** ou une **collaboratrice** qui assumerait avec enthousiasme et compétence, le poste de rédacteur (rédactrice) de son journal romand « L'Education physique féminine ».

Parmi les compétences requises, les suivantes passent au premier rang : connaissance de la langue, de la rédaction, de la gymnastique féminine, de la langue allemande pour la traduction d'articles ou de rapports du Comité central.

Une équipe intercantonale est prête à apporter sa contribution effective pour réaliser un journal intéressant, au goût du jour.

Le cahier des charges peut être demandé et consulté sans aucun engagement auprès du soussigné :

Charles Moret, 28bis, route de Meyrin, 1202 Genève.

Jura bernois

Communiqué

Par suite de décès, le Comité central de la SPJ met au concours le poste de correspondant jurassien à l'« Educateur ». Entrée en fonctions immédiate.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. M. Farron, maître secondaire, président SPJ, 2710 Tavannes.

Nouvelles maîtresses d'ouvrages à l'Ecole normale

Vendredi 27 septembre, huit nouvelles maîtresses d'ouvrages ont terminé leurs études et reçu, des mains de M. Maurice Petermann, président de la commission, leur brevet de maîtresses d'ouvrages.

Il s'agit de M^{lles} Josiane Beuret, Delémont; Nelly Butikofer, Damvant; Marylène Frattini, Bienne; M^{me} Marie-Rose Fresard, Delémont; M^{lles} Rose-Marie Gautier, Bienne; Marie-Louise Girod, Champoz; Agnès Guenat, Le Noirmont; M^{me} Jacqueline Hirtzel-Devaud, Saint-Imier.

Nous les félicitons et leur souhaitons plein succès dans leur carrière.

Au cours de la même cérémonie, l'Ecole normale a pris congé de M^{lle} Antoinette Rais, employée dans l'établissement depuis près de 20 ans.

M. J. A. Tschoumy, directeur et une élève ont exprimé à M^{lle} Rais la reconnaissance de l'école, des professeurs et des élèves à celle qui permit pendant de longues années à l'établissement de fonctionner de manière harmonieuse et qui prend sa retraite.

Par la même occasion, M. Tschoumy traça les projets de l'école pour une amélioration de l'enseignement des ouvrages et se plut à saluer M^{lle} Ginette Quain, nouvelle maîtresse d'ouvrages et M. Max Gnos, futur concierge, qui sont entrés en fonctions le 1^{er} octobre 1968.

Cours d'introduction au nouveau manuel de gymnastique pour jeunes filles

(destiné aux enseignants des classes uniques du Jura)

Ce cours, attendu impatiemment par tous les collègues des classes uniques, s'est déroulé les 2 et 3 septembre à Châtillon.

Lundi matin, une belle phalange de 39 collègues, maîtres et maîtresses se groupait sur l'emplacement de gymnastique attenant à l'école. Dès 8 heures précises, le directeur du cours, M. l'inspecteur Henri Girod, nous saluait cordialement et souhaitait à chacun de pouvoir profiter au maximum des heures qui allaient suivre. Sitôt après l'appel, le travail commença. Les principaux types d'exercices furent commentés et exécutés au fur et à mesure. Les deux matinées passèrent en courses et jeux de course, exercices d'assouplissement de toutes les parties du corps, enseignement aux engins, éducation du mouvement et de la tenue. Les deux après-midi nous vîrent partir dans la contrée avoisinant le village, pour nous initier à la course d'orientation sous ses diverses formes.

Un enseignement très vivant, de la part de M. Girod et de ses deux collaborateurs, MM. Michel Meyer et Denis Petitjean nous fit trouver bien courtes les heures de travail, souvent intense, vécues dans le charmant village de Châtillon.

Mardi à 17 heures, nous nous retrouvions tous au Restaurant du Soleil pour la clôture. M. l'inspecteur G. Joset nous adressa quelques mots, nous remerciant de notre participation et exprimant le vœu que nous sachions porter dans nos classes la bonne semence reçue à Châtillon.

C'est dans une ambiance digne de celle qui n'avait cessé de régner au travail que ce cours se termina, laissant à chacun un excellent souvenir et... passablement de courbatures!

Nos remerciements vont encore aux organisateurs et aux directeurs du cours pour leur dévouement, et à M. et Mme Humard, tenanciers du Restaurant du Soleil, pour l'excellence des repas servis.

M. Barraud, Les Convers-Renan

EGYPTE

23 déc. 1968 — 6 janv. 1969

31 mars — 14 avril 1969

Avion Genève - Le Caire - Assouan et retour.

Pyramides et mosquées — Memphis — Saqqara — Luxor — Thèbes — Karnak — Assouan — Kom Ombo — Edfou. **Tout compris : depuis Fr. 1340.—**

Excursion facultative à **Abou-Simbel**.

Une semaine en plus : Abydos — Tell el Amarna — le Fayoum. depuis Fr. 445.—

— Programme détaillé sur demande —

LES VOYAGES **Pour l'Art** 20, av. Valmont, 1010 LAUSANNE, tél. (021) 32 23 27
dès le 1^{er} novembre : (021) 32 40 90

divers

Une nouvelle revue-magazine de qualité pour les jeunes : AMIS-coop !

A vrai dire, si l'introduction en janvier 1969 d'*AMIS-coop* en Suisse romande par le mouvement coopératif sera une innovation, cette revue-magazine des coopératives scolaires françaises elle, n'est pas nouvelle et nombre d'enseignants en ont certainement déjà entendu parler. A l'origine ce fut un petit bulletin intitulé : « Le Coopérateur scolaire ». C'était en 1925. En 1938-1939, le titre se transforme en « Copain-Cop », puis en 1950 en « Contes et Récits de l'Ami-coop ». Enfin, vers 1956, « AMIS-coop » devient l'appellation rajeunie d'aujourd'hui. La nouvelle formule en est à son centième numéro. Son nombre d'abonnés dépasse les 100 000.

« AMIS-coop » se distingue par son beau papier, son format de 19 × 29 cm., son nombre de pages élevé pour son prix (48 pages) et le nombre et la variété de ses illustrations en quatre couleurs. En 1967 la revue a obtenu une haute distinction : la Coupe Emile-de-Girardin, décernée par l'Office du vocabulaire français aux journaux les plus remarquables pour leur souci du bon langage et leurs efforts en faveur de la langue française. Principale publication de l'Office central de la coopération à l'Ecole de Paris, conçue et réalisée par un comité de rédaction composé d'enseignants, elle offre quantité et qualités, soit :

- Une matière importante, bien diversifiée, présentée avec goût et d'une saine lecture.
- Une « documentation pour l'élève » sur l'histoire ou la géographie, la zoologie ou l'économie, précieuse pour l'enfant à la recherche de documents inédits.
- De nombreuses rubriques, des contes, des bricolages, des

bandes dessinées historiques, des reportages sportifs et scientifiques, des jeux et des concours, des propos philatéliques, le tout convenant aussi bien aux garçons qu'aux filles de 8 à 15 ans.

De plus, elle fait appel aux appréciations et à la collaboration rédactionnelle des enfants, notamment de ceux des coopératives scolaires. Notons à ce propos qu'une équipe lausannoise d'enfants participe à une présentation de la Suisse à paraître en janvier 1969. D'autres reportages sur diverses régions de Suisse sont prévus et les classes intéressées par ce travail peuvent s'annoncer auprès du Séminaire coopératif romand à Lausanne, promoteur du lancement de cette campagne « AMIS-coop ».

Comme les lecteurs de l'« Educateur » l'auront lu dans une annonce parue dans le précédent numéro, l'abonnement annuel à « AMIS-coop », servi par poste au domicile de l'enfant abonné, a pu être réduit par les prestations du mouvement coopératif de plus de 50 %, le prix demandé étant de Fr. 4.— au lieu de Fr. 8.50. Tout abonné inscrit avant le 10 novembre recevra encore le numéro de décembre 1968 à titre gracieux. Nul doute donc que cette campagne devrait avoir le soutien des enseignants et des parents de nos écoliers. Qu'ils soient remerciés d'avance de l'appui qu'ils voudront bien lui accorder.

B. Vancy.

A NEUCHÂTEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

Magasin et bureau Beau-Séjour

POMPES OFFICIELLES
FUNÉBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE

8. Beau-Séjour

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

Pour vos imprimés **bc** une adresse



Corbaz s.a.
Montreux

Markana 30

le nouveau crayon à pointe
fibre de Pelikan, est idéal
pour apprendre à écrire, pour
dessiner et pour colorier

Ses avantages techniques:

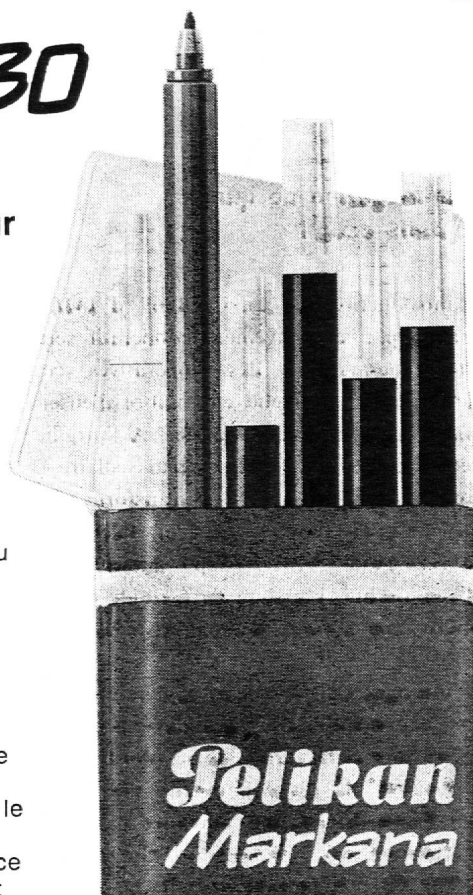
- Il écrit immédiatement
- Il est toujours propre, grâce à son capuchon de sécurité
- Sa réserve de couleur est particulièrement grande
- Ses couleurs sont lumineuses; elles ne barbouillent pas
- Il est vendu à l'unité ou en étuis de 6 ou de 10 couleurs assorties

La couleur stimule le plaisir d'apprendre

Or il est bien connu que celui qui éprouve du plaisir à apprendre travaille mieux. Le Markana 30 est avant tout conçu pour le cours d'écriture. Grâce à sa pointe fine et souple, qui offre néanmoins la résistance nécessaire à la main, les écoliers écrivent aisément, sans crispation, comme le veut l'enseignement suisse. Il en résulte une calligraphie nette, sans bravures, joyeusement colorée, qui ne manque pas d'encourager les petits débutants.

Le Markana 30 convient donc parfaitement aux exercices d'écriture, aussi bien en lettres calligraphiées qu'imprimées, qui sont au programme de la 1^{ère} année. Il se prête aussi remarquablement au dessin et au coloriage.

Jugez-en vous-même en essayant le crayon échantillon que nous vous enverrons **GRATUITEMENT** contre ce bon:



BON 1 crayon à pointe
fibre Markana 30
(indiquer la couleur désirée)

Nom, prénom _____

Adresse: _____

Localité: _____

Ecole: _____

A retourner à: Günther Wagner AG
Pelikan-Werk, 8038 Zurich

Deux assurances
de bonne compagnie



Mutuelle
Vaudoise
Accidents

Vaudoise
Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur
les assurances accidents

**Les
tableaux
Hunziker
›Maxima‹
sont**

**inaltérables
comme la
patience
des
éducateurs**

Un maximum de qualités pour les maîtres:

- revêtement agréable
- fixation possible d'objets aimantés
- nettoyage aisé

Un maximum d'avantages pour les autorités scolaires:

- grande longévité
- rénovation inutile
- économie



hunziker

Hunziker Fils
Fabrique de meubles d'école S.A.
8800 Thalwil, tél. (051) 92 09 13

Pour toutes vos opérations bancaires, un nom, une garantie :

la Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne et auprès de ses 40 succursales, agences et bureaux à votre disposition dans le canton.



Papeterie St-Laurent

Charles Krief

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :

Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

Henniez-Lithinée

*la boisson
de toute heure*

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

La Caisse assure dès la naissance
à titre facultatif et aux mêmes conditions
que les assurés obligatoires
les enfants de l'âge préscolaire.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont
confiés les principes de l'économie
et de la prévoyance en leur conseillant
la création d'une rente
pour leurs vieux jours.

Elle assure également facultativement
les adolescents de l'âge post-scolaire
jusqu'à l'âge de 20 ans
au maximum et qui n'exercent
pas d'activité professionnelle rémunérée.

Renseignez-vous sur les nombreuses
possibilités qui vous sont offertes
en vue de parfaire votre
future pension de retraite.

Encouragez les parents de vos
élèves à profiter des bienfaits de
cette institution, la plus avantageuse
de toutes les caisses maladie
du canton.

Siège: rue Caroline 11, Lausanne